

# D'ART NJ ÉCOLE ET CIE

ÉCOLE DE COMÉDIE MUSICALE (CHANT, DANSE, THÉÂTRE)

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR, PLANNING, TARIFS  
ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉCOLE**



**D'ART NJ**  
Ecole de Comédie Musicale

**Marjolaine DELVERT**

10, route de Paris - 17220 Sainte-Soulle

**06 68 38 49 00**

dartnj.compagnie@gmail.com

www.dartnj.com

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Aucun cours ne pourra être pris (*hors cours d'essai*) sans avoir déposé son dossier complet.

## LE DOSSIER

- **FEUILLE D'INSCRIPTION REMPLIE ET SIGNÉE**
- **LES PIÈCES À FOURNIR**
- **LES CONDITIONS :** *Lues, approuvées et signées*
- **LE PAIEMENT DES COURS** (*selon les choix proposés*)

## CONDITIONS DE PAIEMENT

Les moyens de paiement acceptés sont les espèces, les chèques bancaires.

Le paiement se réalise en une fois ou peut être échelonné en 3 ou 10 échéances. Il convient alors de libeller 3 ou 10 chèques dès l'inscription et de préciser au dos de chaque chèque le mois d'encaissement souhaité. Ils seront encaissés autour du 10 du mois.

Compte tenu de ces facilités de paiement, l'inscription implique le règlement de la totalité de la somme due pour l'année. Il ne sera accepté aucun paiement partiel lors d'une inscription. .

Les frais d'inscription sont fixes et payables au moment de l'inscription.

## RÉSILIATION ET REMBOURSEMENT

En cas d'annulation ou d'arrêt des cours sur décision de D'ART NJ École et Cie, les adhérents concernés seront remboursés au prorata des cours non effectués. Aucune autre indemnité ou remise ne saurait être accordée pour le préjudice subit.

La souscription à un abonnement annuel ne peut être résiliée par l'adhérent et aucun remboursement demandé, quelque soit les raisons (*professionnelles, médicales, autres*).

En cas de fréquentation irrégulière ou d'abandon en cours d'année pour tout autre motif, aucun remboursement ni remise ne sera consenti.

## ASSURANCE

Les adhérents s'engagent à souscrire et à présenter lors de l'inscription une attestation d'assurance de type responsabilité civile couvrant l'activité pratiquée pendant toute l'année.

D'ART NJ Ecole et Compagnie décline toute responsabilité en cas d'accident.

D'ART NJ Ecole et Compagnie ne saurait être tenue pour responsable des vols et dégradations qui surviendraient pendant ses activités. Il est donc recommandé de ne pas être en possession d'objets de valeurs dans les locaux.

## CALENDRIER DES COURS

RENTRÉE LE LUNDI 5 SEPTEMBRE

### VACANCES SCOLAIRES :

**Toussaint** : Du samedi 22 octobre (*inclus*) au lundi 7 novembre (*le matin*) **Noël** : Du samedi 17 décembre (*inclus*) au mardi 3 janvier (*le matin*) **Février** : Du samedi 4 février (*inclus*) au lundi 20 février (*le matin*) **Pâques** : Du samedi 8 avril (*inclus*) au lundi 24 avril (*le matin*)

**Attention : Pour les répétitions du spectacle, un planning sera établi et donné aux élèves. Ainsi, des cours seront ajoutés.**

## PLANNING 2022 - 2023 & TARIFS

JOUR	COMÉDIE MUSICALE	TARIF
LUNDI	17h30 - 18h30 : <b>ÉVEIL</b>	320€ / an
LUNDI	20h00 - 22h00 : <b>ADULTES</b>	520€ / an
MARDI	17H30 - 19H00 : <b>ENFANTS DÉBUTANTS / INTERMÉDIAIRES</b>	470€ / an
MARDI	19h00 - 20h30 : <b>ENFANTS AVANCÉS</b>	470€ / an
MARDI	19h00 - 21h00 : <b>ADOS / PRÉ-PRO JUNIOR</b>	620€ / an
	<b>CHANT ET INTERPRÉTATION</b>	
MERCREDI	<b>COURS CHANTS PARTICULIERS</b> (nous contacter)	300€ / 10 heures
JEUDI	18h00 - 20h00 : <b>COURS D'INTERPRÉTATION COLLECTIF</b>	300€ / an
VENDREDI	<b>COURS CHANTS PARTICULIERS</b> (nous contacter)	300€ / 10 heures

## DÉROULEMENT DES COURS

### Règles de vie

La musique et le bruit des cours doivent être émis à un niveau sonore tolérable et les baies vitrées doivent être impérativement fermées pendant les cours pour ne gêner en aucun cas le voisinage.

L'usage de tout matériel d'enregistrement et du téléphone portable est interdit pendant les cours.

Le matériel (*lecteur CD, piano, chaises, bancs,...*) doit être remis en place après utilisation ; toute défectuosité doit être signalée au bureau pour une réparation rapide.

Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble du bâtiment, de manger dans les salles de cours.

L'accès aux salles de danses ne doit pas se faire avec des chaussures portées à l'extérieur.

Les vêtements ou matériels oubliés qui seraient remis à la direction, sont conservés au bureau.

### Présence et horaires

Tout retard et / ou absence doit impérativement être signalé préalablement au bureau joignable au 06.68.38.49.00 ou par mail à [dartnj.compagnie@gmail.com](mailto:dartnj.compagnie@gmail.com)

L'entrée et la sortie des salles de cours doit s'effectuer à l'heure précise et avec courtoisie.

Tout élève doit arriver avant l'heure de début du cours afin de commencer à l'heure.

### Respect

Tout élève doit respecter les souhaits des professeurs concernant la tenue vestimentaire à adopter pendant les cours.

Tout élève doit respecter les règles de respect de la vie en communauté.

***Tout manque de respect envers un professeur, un élève, un visiteur, ou en cas de dégradation des locaux, non respect des règles de propreté, etc, pourra faire l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.***

## DROIT À L'IMAGE

Les adhérents s'engagent à céder sans contre partie financière leur droit d'image pendant une période de 99 ans.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Conformément à la loi informatique et liberté, les adhérents bénéficient d'un droit de rectification concernant les informations contenues sur les fichiers informatiques. En outre, les adhérents qui le souhaitent peuvent à tout moment se désabonner de la liste de diffusion informatique. Les anciens adhérents qui ne souhaitent plus apparaître dans nos fichiers en seront retirés sur simple demande écrite.

## LE NON RESPECT DE CE RÈGLEMENT SERA SANCTIONNÉ.

La Direction se réserve le droit de modifier le présent règlement en cours d'année.

## SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Chaque élève peut y participer.

Toutefois, pour que le spectacle se déroule dans les meilleures conditions possibles, il est essentiel :

- D'être assidu(e) aux cours et aux répétitions supplémentaires qui seront rajoutées,
- D'avoir un engagement personnel important.

### Les costumes

La location des costumes pour le spectacle est de 30€.

### Le tarif du spectacle

Le spectacle est payant pour tous les spectateurs, parents des élèves inclus.

Le prix de la place est de :

- 20€ pour les plus de 15 ans,
- 10€ pour les moins de 15 ans,
- Gratuit pour les moins de 5 ans.

